



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, administrateurs de mutuelles, maîtrise d'ouvrage comptabilité d'assurance, communication financière.

Pour obtenir quoi ?

Acquérir les connaissances comptables en assurance vie, liées aux 3 cycles : technique, placement, frais de gestion. Maîtriser la production des états comptables et leur interprétation.

Quels objectifs pédagogiques ?

Saisir la norme comptable spécifique à l'assurance épargne.

Maîtriser les écritures des cycles Technique / Placement / Frais de gestion.

Expliquer les documents comptables de synthèse : bilan, résultat et principaux tableaux de l'annexe.

Développer une analyse critique sur la pratique comptable en fonction des garanties concernées.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une alternance d'exposés sous forme de diaporama, de jeux (domino pédagogique, de questionnaire « à l'écran », de test) et d'une étude de cas, afin d'obtenir un flux d'échanges permanent.

Quels sont les prérequis ?

Une connaissance en comptabilité générale (principe partie double)

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Spécificités du secteur économique

Spécificités de la comptabilité d'assurance

Comptabilité des placements :

- Produits financiers courants
- Produits obligataires spécifiques : ICNE (intérêts courus et non échus) et amortissement des surcotes et décotes
- Valorisation des actifs

Comptabilité technique :

- Enregistrement des primes
- Enregistrement des prestations (rachats)
- Notion de provision mathématique :
 - Support euro ou support garanti
 - Support en unité de compte
- Enregistrement de la charge de variation de provision mathématique et des autres provisions techniques vie
- Participation au résultat : participation au bénéfice affectée et dotation à la provision de PB (support euro ou support garanti)
- Produit ou perte d'ajustement des ACAV (support unité de compte)

Comptabilité des frais de gestion

- Charges par nature
- Charges par destination

Les principaux états comptables

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

François MATHÉ,

Diplômé d'actuariat. Expérience de 20 ans en comptabilité, contrôle de gestion et audit en assurances. Il dispose d'une certification de Niveau II en tant que formateur et consultant.



La formation en pratique...

Quand et où ?

27 octobre 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
 Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.